

Pour la garantie sociale étudiante ! Pour la justice sociale !



Nous appelons le dispositif global d'aide sociale que nous revendiquons « garantie sociale étudiante » :

- ⇒ Il s'agit de **garantir**, de rendre concret, le droit à l'enseignement supérieur
- ⇒ Le mot « **social** » indique qu'il ne s'agit pas d'aider de manière uniforme les étudiants, mais de le faire selon leurs besoins
- ⇒ Le mot « **étudiant** » indique que cette aide est spécifique aux étudiants (travailleurs en formation)

Ce que les travailleurs ont obtenu par leurs luttes et ce que les capitalistes veulent liquider

Les travailleurs ont obtenu que les patrons financent (au moins en partie) certains besoins : se soigner, se reposer après une vie de labeur, élever des enfants, vivre quand on est privé de travail.

Autrefois, les patrons ne finançaient pas ces besoins, et c'était au salarié, sur son salaire direct, de financer individuellement (quand il en avait les moyens) ces besoins.

A partir de 1945, avec la mise en place de la Sécurité sociale, le salaire direct (perçu immédiatement en contrepartie d'un travail) a été complétée par le salaire indirect : c'est ce qu'on appelle **les cotisations sociales, qui font partie du salaire, et qui sont payées par les patrons**

Les salaires indirects sont mutualisés, c'est-à-dire mis dans un pot commun. La logique voudrait qu'ils soient **gérés en commun par les travailleurs** (*via* leurs représentants) puisque c'est une partie de leur salaire. Mais la réalité est différente : les représentants des salariés constituaient les 2/3 des membres des Caisses de Sécurité sociale en 1945, puis seulement la moitié après la réforme de 1967 (ordonnances), et désormais moins de la moitié depuis la réforme Fillon de 2004. Les salariés sont donc mis sous tutelle : imagine-t-on que les salariés soient obligés de demander à leurs patrons comment dépenser leur salaire direct ? C'est pourtant ce que les travailleurs sont contraints de faire pour l'utilisation de leur salaire indirect

Pour détruire la Sécurité sociale, il faut fiscaliser son financement

Depuis plus de 20 ans, les gouvernements successifs se sont acharnés à changer la nature des financements de la Sécurité sociale. En substituant les impôts aux cotisations sociales, l'opération n'est pas neutre : **les cotisations sociales sont entièrement payées par les patrons** (constituent le salaire indirect) alors que **les impôts (création de la CSG en 1991) sont payés majoritairement par les salariés sur leur salaire direct !**

La fiscalisation de la protection sociale n'a pas seulement pour but de restaurer les profits au détriment des salaires. Elle a aussi pour but de **liquider l'embryon de pouvoir ouvrier que constitue la gestion de la Sécurité sociale**. L'impôt est payé par les « citoyens » et c'est l'Etat qui le collecte et gère l'argent récolté.

Refusons la liquidation de la Sécurité sociale !

Exigeons l'élargissement de la Sécurité sociale aux besoins de formation des individus !

Aujourd'hui l'aide sociale aux étudiants est financée par les impôts et les étudiants eux-mêmes : le budget du CROUS est constitué de 60% de ressources propres (ce que paient les étudiants) et de 40% de dotations ministérielles (ce que paient les salariés *via* leurs impôts).

Alors que les gouvernements successifs s'acharnent à fiscaliser la Sécurité sociale, nous devons réclamer non seulement son arrêt, mais nous devons adopter une attitude plus offensive : **pour pérenniser l'aide sociale étudiante, nous devons revendiquer son financement par le patronat et sa gestion par les travailleurs** (travailleurs en formation – étudiants – et travailleurs). Il s'agit de **défiscaliser l'aide sociale étudiante**, et donc de faire le chemin inverse des contre-réformes qui visent depuis 20 ans à fiscaliser la protection sociale.

Les avantages de ce changement de financement sont nombreux et ne se limitent pas à son aspect monétaire (le patronat paie à la place des salariés et des étudiants). Les besoins de formation devenant une composante du salaire indirect, ils renforcent la (perception de la) **communauté d'intérêt entre travailleurs actifs** (occupés ou non) **et travailleurs en formation**. Ces liens seraient par ailleurs renforcés par la gestion en commun de la Caisse qui distribuerait l'aide sociale étudiante.

Il s'agit donc d'aider les étudiants, à pouvoir s'instruire dans de bonnes conditions, sans devoir travailler à côté. Notre proposition ne remet pas en cause, bien au contraire, le critère de justice sociale dans la répartition de l'aide sociale étudiante. Nous faisons davantage confiance aux représentants des travailleurs actifs et des étudiants pour distribuer cette aide suivant ce critère qu'aux représentants de l'Etat.

Le système d'aide sociale que nous revendiquons est un système universel : si il doit aider tous les étudiants, il ne doit pas les aider de façon uniforme, car les étudiants n'ont pas les mêmes ressources.

Selon nous, l'aide sociale doit se composer de 2 types d'aides :

- ⇒ **la fourniture de biens gratuits ou vendus en dessous de leur coût de production à tous les étudiants :**
restauration universitaire, Cité U, etc.
- ⇒ **des bourses monétaires qui prennent en compte la situation financière réelle de l'étudiant.**

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de développer la fourniture de biens gratuits pour au moins 3 raisons :

- ⇒ On cible l'aide sur les besoins fondamentaux en fournissant des prestations en nature : nourriture, logement, etc.
- ⇒ En développant la gratuité, on s'oppose à la logique marchande
- ⇒ On développe les droits collectifs des étudiants, renforçant leur unité et leur solidarité, donc leur conscience, et ainsi par là leur volonté de combattre.

Notre première priorité est de lutter pour le maintien des acquis, tant au niveau de la fourniture de biens gratuits ou subventionnés, qu'au niveau des bourses. C'est exactement le contraire de ce que propose l'UNEF : son « *allocation d'autonomie* » vise à donner un chèque de même montant à chaque étudiant et à accompagner le désengagement financier de l'Etat (marchandisation de la restauration et du logement universitaires). La mise en place de ce dispositif – à moyens constants – serait une véritable catastrophe pour les étudiants les plus pauvres, les privant *de facto* du droit aux études.

La garantie sociale étudiante (GSE) contre la capitalisation de l'enseignement supérieur

Alors que les menaces sur les bourses nationales sur critères sociaux se précisent, **la GSE constitue pour nous le projet offensif qu'il faut opposer à ceux du gouvernement.** En voulant substituer une logique de « mérite » à la logique sociale, le gouvernement veut mettre les étudiants en concurrence et adapter l'aide sociale à sa vision de l'enseignement supérieur. **Les bourses ne seraient plus une aide pour étudier mais un investissement :** il s'agirait de financer les étudiants qui doivent permettre (notamment par la formation qu'ils s'engagent à suivre) un retour sur investissement pour les patrons. Ce qui permettrait aux patrons d'avoir le beurre (ne pas financer les bourses, financés par les impôts payés par les travailleurs) et l'argent du beurre (des boursiers sélectionnés qui suivent les « bonnes » études).

En gérant *nous-mêmes* l'aide sociale étudiante, au sein de *nos* institutions, nous organiserions un lieu de résistance à la capitalisation de l'enseignement supérieur. Nous affirmerions clairement que l'accès à l'enseignement supérieur est un droit imprescriptible qui ne dépend pas du bon vouloir patronal.

- ⇒ **Pour une amélioration du système national de bourses : un système *progressif*, massivement *revalorisé* pour tous les étudiants !**
- ⇒ **Pour le financement de l'aide sociale par des cotisations payées par les patrons !**
- ⇒ **Pour la gratuité des services publics en matière de logement, restauration, santé, transport !**
- ⇒ **Pour l'arrêt de la politique de préférence nationale du CROUS !**